

Questions orales

et des libéraux qui se sont servis allègrement à même l'argent des contribuables.

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je témoigne en ce moment devant la Chambre des communes. Alors, je ne cache rien. J'ai dit tout ce que j'avais à dire à ce sujet et j'ai donné les dates qui sont confirmées par le bureau d'avocats où je travaillais auparavant. J'ai eu une rencontre avec cet homme—là. . .

M. Bouchard: Ce n'est pas vrai.

Mme Copps: Mets ton siège en jeu, Lucien.

M. Chrétien (Saint-Maurice): C'est absolument vrai et j'affirme que nous n'avons jamais parlé de l'aéroport de Toronto à ce moment—là. La réunion a porté sur le projet du groupe Matthews dans leur offre qu'il devait faire au gouvernement pour le bureau—chef du ministère des Transports.

[Traduction]

Beaucoup de soumissions ont été présentées à ce moment—là à Ottawa pour cet édifice qui n'a jamais été construit. Des intéressés sont venus me voir pour me demander si la procédure qu'ils observaient était la bonne, afin de maximiser leurs chances d'obtenir le contrat.

Je leur ai dit quels étaient, selon moi, les points forts et les points faibles de leur soumission. En fin de compte, personne n'a obtenu le contrat parce que l'édifice n'a jamais été construit.

* * *

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

M. Bob Ringma (Nanaïmo—Cowichan, Réf.): Monsieur le Président, ayant suivi la période des questions cette semaine, les Canadiens connaissent maintenant la stratégie du gouvernement sur l'unité nationale. Cependant, derrière les caméras, les libéraux pratiquent une stratégie différente, à savoir une politique d'apaisement à l'aide du processus d'élection des comités.

Après 14 séances tenues cette semaine, il est devenu évident que les libéraux ont formé une sorte d'alliance avec le Bloc dans ce qui ne peut être qu'une tentative visant à amadouer ce parti dont l'objectif est l'éclatement de notre pays, et ce, dans le vain espoir que cela se traduise par le maintien de l'unité nationale.

Le leader parlementaire du gouvernement présentera—t-il un avis de motion visant à modifier le Règlement de la Chambre de manière à ce que l'élection des dirigeants des comités se fasse par scrutin secret?

Le Président: Je voudrais signaler aux députés que la présidence ne perd pas un mot de ce qui est dit dans les questions.

• (1135)

Il arrive souvent que dans les préambules, lesquels, si vous me permettez de le dire, me semblent de plus en plus longs, vous tentiez de faire valoir un argument, comme sur les comités dans le cas présent. Quand vous en venez à la question, celle—ci doit être claire.

Je vous demande de ne pas forcer la présidence à juger que vous enfrez le Règlement avant d'en venir à la question. Je vous demande donc de ne pas faire ce genre de préambules parce

qu'en ma qualité de président, je trouve qu'ils ont tendance à nous induire quelque peu en erreur.

Le député peut poser sa question parce que je la juge recevable.

L'hon. Alfonso Gagliano (secrétaire d'État (Affaires parlementaires) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le fonctionnement des comités est la responsabilité des membres des comités.

Le député est également membre du Comité permanent de la procédure de la Chambre. Si les députés veulent modifier le Règlement, ils peuvent demander au député qui fait partie du comité d'en faire la proposition, laquelle sera ensuite examinée par le Comité permanent de la procédure.

M. Bob Ringma (Nanaïmo—Cowichan, Réf.): Monsieur le Président, il ne s'agit pas dans le cas présent des procédures internes des comités, mais de la responsabilité de la Chambre relativement au Règlement.

Si on examine les données de la 34^e législature, on constate que le tiers parti a obtenu pas moins de 11 postes de vice-président et même de président. Il est difficile de croire que les conservateurs de Mulroney étaient plus équitables que les libéraux, d'autant que l'actuel ministre de l'Immigration a dit en 1987: «Le scrutin secret donne aux députés l'occasion de travailler au bien-être du pays. . .

Le Président: Je demande au député de bien vouloir poser sa question maintenant.

M. Ringma: Ma question, monsieur le Président, s'adresse encore au leader parlementaire du gouvernement: Acceptera—t-il de présenter au moins une résolution prévoyant l'élection des dirigeants des comités par scrutin secret au cours de la présente législature?

L'hon. Alfonso Gagliano (secrétaire d'État (Affaires parlementaires) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, cette question relève du Comité permanent de la procédure de la Chambre.

Le député siège à ce comité. C'est à ce comité qu'il devrait s'adresser pour faire sa proposition.

* * *

[Français]

LES DÉDOUBLEMENTS ET CHEVAUchements

Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Témiscouata, BQ): Monsieur le Président, le président du comité du non, Daniel Johnson, déclarait en 1992 et je cite: «Le fédéralisme est tout croche à cause du chevauchement du fédéral, ce qui nous coûte une fortune. C'est ça qui coûte 30 milliards de déficit essentiellement.» Hier, le ministre des Affaires intergouvernementales a admis que le Conseil privé a fait des études sur les chevauchements, que le gouvernement a décidé de garder confidentielles.

Ma question s'adresse au ministre des Affaires intergouvernementales. Compte tenu du gaspillage important lié aux chevauchements, pour quelle raison le gouvernement refuse—t-il de rendre publiques ces études?